

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
17 09 2019, MAISON DU COGLAIS - MAEN ROCH

Présents : BELLOIR.D, BLAISE.F, BLANC.P, CLOSSAIS. M, DERRIEN. V, DRONIOU. G, LHONORE. M, LOUAPRE. L, PETAULT. Y, POMMEREUL. J-F, RENAULT. J-Y, RIMASSON. MV ;

Excusés : BOULAY BECK.D, CHAMPAGNAC. J, LOHIER.R, SHCULZE THEBAUT. E.

Absents : GROSSET. M, JOUVENCE. M, RICHER. C, SALMON. F.

I. ORDRE DU JOUR :

Présentation du projet de Médiathèque de Bazouges la Pérouse.
Point sur l'avancée des assises des associations.
Point sur la participation au PCAET.
Saisine sur l'écoconstruction de Couesnon Marches de Bretagne.
Proposition de participation au travail du SCOT sur les transports en site propres.
Questions diverses.

II. PRESENTATION DE LA MEDIATHEQUE DE BAZOUGES LA PEROUSE

Présentation du projet de rénovation de l'actuelle médiathèque de Bazouges et son projet citoyen par Maggy Josseume, responsable du Pôle Culture et Lecture publique, et Ophélie Hiron, responsable du service lecture publique à Couesnon MB.

Le projet :

- Rénovation des bâtiments de la médiathèque actuelle avec une mise aux normes et un agrandissement (passage de 120m² à 335m²).
- Conversion de la médiathèque en 3^e lieu : Lieu de rencontre et de sociabilité pour les habitants, dont la fonction est plus étendue que le service de médiathèque.
Exemple de projet 3^e lieu : Accompagnement aux démarches numériques avec des partenaires sociaux dans les espaces numériques de la médiathèque.
- Travail une démarche participative sur le projet avec la création d'un comité d'usagers pour suivre le projet d'architecte, aider à construire la vocation 3^e lieu, voire faire une partie du projet en chantier participatifs (espaces extérieurs).
- Proposer une véritable démarche environnementale en coopération avec les autres services de l'EPCI et les partenaires locaux et nationaux par : Une rénovation de l'existant plutôt qu'un bâtiment neuf, le choix de normes environnementales hautes respectant les critères de l'ADEME, une priorité aux matériaux biosourcés et aux bois locaux, la mutualisation de la chaudière avec le centre administratif de la mairie de Bazouges ...

Le vote en conseil communautaire du 18/09 va valider notamment le projet de comité d'usager et la démarche environnementale.

Questions et remarques du CD sur le projet :

- Le système de comité d'usagers va-t-il s'étendre sur tout le réseau ?
Uniquement prévu pour Bazouges qui est un projet pilote. Si le concept fonctionne, il pourrait s'appliquer à d'autres projets du réseau des médiathèques.
- Couesnon MB a-t-il la compétence totale sur l'investissement dans ce projet ?
Oui, le projet est entièrement porté par l'EPCI. La mairie lui revend le bâtiment à 1€ symbolique.
- Quel est le rôle du CD dans ce projet ?
Pas de rôle obligatoire ou défini. Il paraissait important de présenter le projet et la démarche participative au CD, car il est une représentation des citoyens. Le CD peut simplement faire connaître et communiquer sur la démarche. La participation au niveau du comité d'usager est facultative, en fonction des envies de chacun.
- Le CD plébiscite ce projet qu'il voit comme exemplaire, car il est producteur de participation citoyenne et de lien social et facilite les projets des individuels et associations qui fréquentent le lieu. L'effort au niveau du projet environnemental est aussi très apprécié. Ce projet va dans le sens des politiques que le CD veut voir sur le territoire.

III. ASSISES DES ASSOCIATIONS

F. BLAISE résume la séance du groupe de travail de lundi 9 septembre à Antrain.

- Il a été choisi **une seule date de rencontre**, si le nombre de participants est insuffisant, une seconde pourra être envisagée.
La rencontre aura lieu **jeudi 17 octobre à 19h30 à la salle des fêtes de Tremblay**.
Mise à disposition gratuite de la mairie avec remise de clef en début d'après-midi du 17/10.
- Déroulement avec venue des associations, présentation des résultats des questionnaires, ateliers animés avec Déclic puis pot en clôture.
- **Au niveau de la communication :**
Une interview des coprésidents avec la presse autour des activités du CD est prévue pour les jours à venir. Une seconde communication dans la presse aura lieu en octobre.
Les associations seront invitées par mail et voie postale. Le courrier d'invitation est soumis pour avis aux membres du CD.
Une mise sous plis des invitations est prévue mardi 24 septembre à 14h à Couesnon MB. La coordinatrice enverra une invitation aux membres afin de connaître les volontaires.
Pour l'invitation aux élus : Il faut les informer qu'ils peuvent venir et assister aux échanges, mais qu'ils ne peuvent pas participer activement aux discussions afin de ne pas biaiser la parole des acteurs associatifs.
Communication numérique : Il est proposé de créer un événement Facebook ou relayer l'invitation via le Facebook de Couesnon pour que les associations et les gens du CD puissent relayer.
- **Analyse du devis déclic :**
Un nouveau devis est en attente avec une seule demi-journée d'animation et le coût de la synthèse écrite compris.
Remarque sur le coût de la journée d'animation : 500€ la demi-journée semble cher.
G. DRONIOU fait remarquer que le coût est assez raisonnable pour un cabinet répondant à une commande publique.

Il est demandé d'éclaircir les conditions du devis : Si le projet n'est pas mené jusqu'au bout faute de participation suffisante, le CD veut s'assurer qu'il n'aura à payer que la partie du devis qui aura été effectuée et non pas l'intégralité.

➤ **Co-animation de la soirée par le CD.**

Les volontaires : Mme Blaise, Monsieur Lhonoré, Monsieur Droniou.

La participation de Mme Beck et Mme Schulze Thebaut (excusées) est probable, elle sera à confirmer avec elles.

Le rôle des co-animateur sera d'aider les participants à se saisir des ateliers, à dialoguer entre eux et si besoin, ils pourront écrire les remarques des participants s'il n'y a pas de secrétaires désignés sur la table d'atelier qu'ils occupent.

Une préparation des intervenants se fera en amont.

Le calendrier précis est nécessaire pour que chacun prenne ses dispositions. **La coordinatrice prendra contact avec Déclic pour connaître le calendrier le contenu de la formation des animateurs.**

IV. POINT SUR LE PLAN CLIMAT :

D. BELLOIR fait le point sur la réponse reçue par le CD à sa participation au PCAET, ainsi que sur le courrier de réponse adressé à C. Blézo suite à la réception des fiches actions PCAET.

- **Globalement le groupe est satisfait** car une grande partie des propositions du CD ont été reprises dans le PCAET (importance de la préservation de l'environnement direct dans l'implantation des ENR, redéveloppement de la filière bois, travail sur la récupération des eaux de pluie ...).
- Le lancement de l'enquête publique du PCAET est en cours.
- L'ensemble des critères du PCAET une fois validé sera imposé à l'EPCI et aux communes.
- Remarque de Y. PETAULT : Les propositions sur l'agriculture (activité à fort impact environnemental) sont trop faibles. Il est dommage que les suggestions du CD n'aient pas été retenues sur cette activité, car elles auraient eu plus de poids que d'autres qui ont été conservées.

M. LHONORE appui cette remarque en citant la réaction de J. Malapert lors de la dernière réunion sur le PCAET : Il déplore un comportement trop hésitant des élus vis-à-vis des investissements environnementaux.

V. AUTRES SAISINES DU CD :

Les coprésidents proposent de modifier l'ordre du jour étant donné l'horaire, ainsi qu'en raison de nouveaux éléments apparus récemment.

Le conseil de développement est actuellement très sollicité (participation aux consultations sur le PMR et les transports collectifs en site propre, saisines sur le PCAET et l'écoconstruction...) en plus de ses projets en autosaisine (assise des associations et Guichet Unique).

- Remarque de Y. PETAULT : Les sollicitations extérieures nombreuses empêchent le CD de travailler sur la question de fond qu'il s'est posé comme prioritaire « *Maintien et*

développement de la population sur tout le territoire » dont les projets en autosaisine sont une composante essentielle, notamment dans le cas du « Guichet Unique » qui est aujourd'hui au point mort. Il lui paraît plus important de mettre l'accent sur les projets en autosaisine que la participation à des consultations politiques aux thématiques très diverses qui n'ont pas une approche assez complète et globale.

- Il est rappelé également que les travaux de consultation ou saisine qui peuvent apparaître comme annexe (PMR, PCAET...) font partie d'une politique du mieux vivre sur le territoire. Le temps politique oblige à fractionner le travail sur un temps long et de manière thématique (habitat, environnement, emploi, etc.), mais tous ces projets œuvrent sur le long terme dans le sens du bien-être des populations voulu par le CD. Il est important d'en faire partie.

En raison de ce contexte, il est proposé par les coprésidents de revoir les méthodes de travail afin de ne pas être submerger.

- Une organisation en **groupes de travail plus autonomes et diversifiés** est proposée afin de dégager pour chacun du temps de travail sur ses domaines de prédilections. Installation de **groupes de travail par projet** (saisine, autosaisine, consultation...) qui seront **ouverts à tous citoyens** même hors conseil de développement. Chaque groupe sera chapeauté par un membre du CD qui sera chargé de rapporter les travaux de son groupe en plénière et de faire valider par les membres les décisions importantes.
- Cette nouvelle disposition permettrait d'attirer des personnes qui ne veulent pas s'engager à long terme, mais souhaitent apporter leurs aides ou leurs expertises sur certains sujets. Cela permet de ne pas limiter les forces de réflexion et d'être un outil de consultation des habitants plus ouvert.
- Lors de la rencontre avec la presse, les coprésidents vont faire un appel aux citoyens volontaires dans ce cadre de travail.
- Les membres du CD sont invités à signaler les projets sur lesquels ils souhaitent travailler en priorité afin de répartir les charges de travail entre eux, hors du contexte des 3 groupes thématiques établis dans la charte.

Afin de démarrer ce travail il est demandé à la coordinatrice de faire le point sur l'ensemble des travaux du CD en cours et à venir pour que chacun se positionne sur les travaux auquel il veut participer.

VI. QUESTIONS DIVERSES :

Guichet Unique :

- Le choix d'une date pour le groupe de travail « Guichet Unique » est reportée en novembre en raison du calendrier chargé du CD pour octobre.

Proposition de formation :

- Le réseau des CD bretons propose une formation aux outils « civic tech » (consultation citoyenne numérique) qui aura lieu en novembre 2019. Une invitation sera envoyée aux membres lorsque la date définitive sera établie.

Avenir des CD :

- Il est rappelé que l'avenir des CD est toujours en débat au niveau du Sénat dans le cadre de la loi « Engagement et Proximité » de simplification de la vie politique locale. Les CD pourraient être rendus facultatifs et leurs missions réduites (plus d'autosaisine et les obligations de consultation par les ECPI sur les projets structurants type PCAET, PLUI, Projet de territoire seraient levées).
Il y a un risque de perdre la substance et l'intérêt des CD.

Prochain CD :

- La prochaine réunion de CD aura lieu mardi 22 octobre à 18h30 à Antrain.

Fait à Maen Roch
Le 18/09/19